

## RÉSULTATS ANNUELS 2020

- Une année active avec 8 investissements, principalement dédiés au soutien du portefeuille, et 1 cession ;
- Un résultat net impacté par la pandémie mondiale ;
- Une trésorerie s'élevant à 1,96 million d'euros à fin décembre 2020.

Paris, le 17 mars 2021 – ALTUR INVESTISSEMENT (Euronext - FR0010395681 - ALTUR) présente ses comptes annuels au 31 décembre 2020, arrêtés par la gérance et revus par le Conseil de Surveillance du 17 mars 2021. Les procédures d'audit sur les comptes ont été effectuées. Le rapport de certification sera émis après finalisation des procédures requises pour les besoins de la publication du rapport financier annuel.

### 8 investissements et 1 cession réalisés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020

Les 8 opérations d'investissement réalisées en 2020 illustrent parfaitement la stratégie d'ALTUR INVESTISSEMENT visant à accompagner des PME familiales et patrimoniales françaises tout en assurant un retour sur investissement à ses actionnaires. On compte parmi ces opérations :

- L'investissement réalisé en janvier dans **Trophy Investissements**, portefeuille de 6 participations dans des secteurs diversifiés et innovants (VoIP, sécurité, santé, transition énergétique, logiciel et industrie) ;
- Le renforcement au capital, toujours en janvier, au sein de la société **Pompes Funèbres de France** ;
- L'investissement réalisé en février dans l'**Hôtel Mercure Lyon Centre Château Perrache**, hôtel 4 étoiles de 120 chambres, aux côtés du fonds Turenne Hôtellerie 2 ;
- Les réinvestissements au capital de **Countum** (compteurs d'hydrocarbures) et dans le groupe **Acropole** (prothèses orthopédiques) ;
- Les appels de fonds, d'un montant total de près d'un million d'euros, de **Turenne Hôtellerie 2** et 390 K€ de **Capital Santé 2**, sur un engagement total initial de respectivement, 5 millions (dont 2,75 millions d'euros déjà appelés) et 3 millions d'euros (dont 828 K€ déjà appelés), qui seront répartis sur les deux ou trois prochains exercices.

### François Lombard, gérant d'ALTUR INVESTISSEMENT commente :

*« L'année 2020 aura été pour beaucoup une épreuve et pour tous une source d'incertitude. L'équipe d'Altur Investissement a dédié son temps à l'accompagnement du portefeuille de participations et de ses dirigeantes et dirigeants.*

*En 2021, Altur Investissement continue à se concentrer sur le soutien de son portefeuille. Afin de sécuriser un seuil de trésorerie minimum nous permettant de répondre aux différents appels de fonds et aux besoins d'accompagnement du portefeuille, nous ne proposerons pas de distribuer de dividendes aux associés commandités et commanditaires au titre de l'exercice 2020. Toutefois, si la situation le permettait, la Société pourrait envisager de distribuer un acompte sur dividende au cours du second semestre 2021. »*

## Présentation des principaux indicateurs financiers

<u>En €</u>	<u>2020</u> <sup>(1)</sup>	<u>2019</u> <sup>(2)</sup>
<b>Bilan</b>		
Capitaux propres	33 888 343	33 518 059
Trésorerie	1 959 164	2 061 671
<b>Résultats</b>		
Résultat d'exploitation	(1 059 671)	(1 074 759)
Résultat financier	(394 473)	980 489
Résultat exceptionnel	(1 028 410)	703 455
Résultat net	(2 482 553)	609 185
<b>ANR</b>	43 574 940	41 424 117
<b>ANR par action</b>	9,48	9,94

<sup>(1)</sup> Données financières auditées, comptes en cours de certification par les commissaires aux comptes

<sup>(2)</sup> Données financières issues des comptes audités et certifiés

### Résultat net négatif à hauteur de 2 482 553 € en 2020

Altur Investissement a réalisé un résultat net négatif de 2,48 millions d'euros (contre un bénéfice de 609 185 € en 2019), essentiellement dû au décalage du programme de cessions et à l'impact de la pandémie mondiale sur le portefeuille. Ce résultat est composé de la comptabilisation d'une cession d'une société du portefeuille et intègre également des produits financiers (principalement composés d'intérêts d'obligations convertibles), déduction faite des charges d'exploitation et des charges financières (provisions principalement).

### Bilan et trésorerie

Au 31 décembre 2020, les immobilisations financières d'Altur Investissement, reflétant la valeur comptable des participations détenues par le groupe, atteignent 34,7 millions d'euros (contre 34,2 millions d'euros à fin 2019).

Conformément aux principes comptables en vigueur, Altur Investissement ne comptabilise pas les plus-values potentielles résultant de l'écart entre la valeur estimative (Actif Net Réévalué) et la valeur comptable nette.

La trésorerie (valeurs mobilières et disponibilités) s'élevait quant à elle à 1,96 million d'euros au 31 décembre 2020 (contre 2,1 millions d'euros au 31 décembre 2019). Début 2020, ce niveau de trésorerie a été renforcé par une émission d'ADPR (actions de préférence rachetables) annoncée le 9 janvier 2020 et souscrite en date du 16 mars 2020, pour un montant total de 3,58 millions d'euros, permettant la création de 604 915 ADPR. Altur Investissement a également contracté une dette, inférieure à 10% de ses fonds propres, s'élevant à 2,7 millions d'euros au cours de l'exercice 2019.

### Impact des résultats 2020 sur la politique de dividendes

La Société ayant un résultat net négatif de 2 482 553 €, un point faible de trésorerie dû au retard pris dans le processus de cessions et un souhait de répondre aux potentiels besoins des sociétés accompagnées, elle ne proposera pas de distribution de dividendes aux actionnaires commanditaires et commandités au titre de l'exercice 2020. Toutefois, si la situation le permettait, la Société pourrait envisager au cours du second semestre 2021 de distribuer un acompte sur dividende.

### Perspectives 2021

Dans le contexte actuel, les efforts seront concentrés autour de l'évolution des activités des sociétés accompagnées ainsi que sur la planification des programmes de cessions.

La société est dépendante du contexte sanitaire et de ses répercussions sur la situation macroéconomique, de la stratégie de cession engagée en concertation avec les dirigeants et les autres actionnaires ainsi que l'évolution du marché du *private equity*. Cependant, Altur Investissement poursuivra en 2021 le programme de cessions annoncé en 2020.

## À PROPOS D'ALTUR INVESTISSEMENT

ALTUR INVESTISSEMENT a vocation à accompagner – en tant qu'investisseur de référence ou coinvestisseur – des PME familiales et patrimoniales et ETI en forte croissance, essentiellement non cotées, sur des opérations de type capital-développement et transmission (OBO).

Code ISIN : FR0010395681 - Code Mnémonique : ALTUR – Euronext : Compartiment C

### Prochains rendez-vous :

Début avril 2021 : Publication du rapport financier annuel

23 avril 2021 : Communication de l'ANR au 31 mars 2021

### Composition du portefeuille

A ce jour, les actifs financiers d'ALTUR INVESTISSEMENT sont répartis au sein de 18 sociétés, 3 FPCI et 1 portefeuille secondaire dans des secteurs stratégiques :

#### Santé :

- *Acropole*, concepteur et fabricant d'implants orthopédiques pour l'épaule, la hanche et le genou ;
- *Menix*, leader français des prothèses orthopédiques et des implants dentaires ;
- *BIOBank*, leader français dans le secteur des allogreffes ;
- *Cousin Biotech*, concepteur et fabricant de dispositifs médicaux implantables en textile technique ;
- *FPCI Capital Santé 1*, FPCI géré par Turenne Capital et investissant dans le secteur de la santé ;
- *FPCI Capital Santé 2*, FPCI géré par Turenne Capital et investissant dans le secteur de la santé.

#### Services générationnels :

- *Complétude*, n°2 du soutien scolaire en France ;
- *Kinougarde*, spécialiste de la garde d'enfants à domicile ;
- *Solem*, spécialiste du secteur de l'irrigation et du telecare ;
- *Babyzen*, spécialiste de la conception, la fabrication et la distribution de poussettes haut de gamme ;
- *Pompes Funèbres de France*, réseau de franchisés d'agences funéraires et gérant d'agences en propres ;

#### Transition énergétique :

- *Sermeta*, leader mondial des échangeurs thermiques en inox pour chaudières gaz à condensation ;
- *Countum*, leader français du comptage industriel et transactionnel de produits pétroliers.

#### Distribution spécialisée :

- *La Foir'Fouille*, leader français de la distribution de produits à prix discount ;
- *Demarne*, spécialiste de l'importation et du commerce de gros des produits de la mer ;
- *Log'S*, spécialiste des solutions logistiques e-commerce et retail.

#### Hôtellerie :

- *Mercure Nice Notre Dame*, établissement de 198 chambres ;
- *Mercure Lyon Centre Château Perrache*, établissement de 120 chambres ;
- *FPCI Turenne Hôtellerie II*, FPCI géré par Turenne Capital et investissant dans le secteur de l'hôtellerie.

#### Autres :

- *Béranger*, holding ;
- *Dromadaire*, spécialiste de l'envoi de cartes de vœux sur Internet ;
- *Trophy*, portefeuille détenant des titres de participation de quatre PME françaises.

## Contacts

**Altur Investissement**  
François Lombard ou  
Bertrand Cavalé  
Tél. : 01 86 64 01 82

**ACTUS finance & communication**  
Manon Clairet  
Relations Presse  
Tél. : 01 53 67 36 73  
[mclairer@actus.fr](mailto:mclairer@actus.fr)

**ACTUS finance & communication**  
Jérôme Fabreguettes-Leib  
Relations Investisseurs  
Tél. : 01 53 67 36 78  
[altur@actus.fr](mailto:altur@actus.fr)

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, du Japon ou de l'Australie. Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, de valeurs mobilières dans tout autre pays que la France.

Ce document (y compris toute reproduction) ne doit pas être diffusé ou transmis aux Etats-Unis d'Amérique, en ce compris toute succursale ou agence d'une personne non-américaine mais résidente des Etats-Unis d'Amérique ou toute autre personne américaine. Tout manquement à ces restrictions pourrait constituer une violation de la réglementation des Etats-Unis d'Amérique relative aux instruments financiers (*United States Securities Laws*).

Au Royaume-Uni, le présent document est destiné uniquement aux (i) personnes qui ont une expérience professionnelle en matière d'investissements visées à l'article 19(1) du financial services and markets act 2000 (financial promotion ) order 2001 (l'« Order »), (ii) aux personnes visées à l'article 49(1) (high net worth entities) de l'Order, ou (iii) aux personnes qui sont qualifiées de clients intermédiaires au sens du chapitre 4 du Code de bonne conduite du FSA (l'ensemble de ces personnes étant ci-après désignées « personnes qualifiées »). Ce document n'est destiné qu'à ces catégories de personnes. Les personnes qui ne répondent pas à la définition de personnes qualifiées ne doivent pas prendre en compte ou se fonder sur ce document ou son contenu. La diffusion de ce document dans tout autre pays peut être soumise à des restrictions légales et les personnes en possession de ce document doivent prendre connaissance de ces restrictions et s'y conformer. En prenant possession de ce document vous êtes présumé accepter d'être lié par les limitations.